

Patrick Bouchain donne La Preuve par 7

Grand Prix de l'urbanisme 2019, Patrick Bouchain a, tout au long de son parcours, bousculé les codes en plaçant les usages au coeur de sa pratique, et renouvelé en profondeur les modes de faire et de participation habitante. Aujourd'hui, il poursuit son œuvre en s'attachant à la transmission, à travers des chantiers sur des sites variés. Construire autrement pour faire école, démontrer pour susciter un changement généralisé, tel est le sens de la démarche La Preuve par 7.



AGENCE CONSTRUIRE

Lorsqu'on a derrière soi la renaissance de lieux emblématiques, tels que le Lieu Unique à Nantes, le Channel à Calais, La Condition Publique à Roubaix, et lorsqu'on a su créer des architectures scénographiques, remarquables, comme le Centre Pompidou Mobile, le théâtre équestre Zingaro au

Pour engager la réhabilitation des maisonnettes, l'architecte Sophie Ricard a vécu parmi les habitants.

Fort d'Aubervilliers ou l'Académie Fratellini à Saint-Denis, il serait assez facile de se reposer sur ce passé prestigieux. Pourtant Patrick Bouchain, Grand Prix de l'urbanisme 2019, a choisi de laisser en héritage une pratique, davantage qu'une œuvre. "J'ai décidé que la dernière partie de ma vie qui s'ouvre

maintenant – j'ai 75 ans – sera mise au service de la transmission. Je veux que ce soit une période de passage de relais, pour pouvoir donner à d'autres cette possibilité d'accéder peut-être à une commande atypique..." Il résulte de sa longue expérience une démarche qui se matérialise aujourd'hui au sein d'une

série d'expérimentations, jonglant avec les territoires et les échelles, dénommée La Preuve par 7. Sept, comme sept échelles : le village, le bourg, la ville, la commune de banlieue, la métropole régionale, le bâtiment public désaffecté et l'outre-mer.

Elle a pu s'appuyer sur l'article 88 de la loi du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, qui a instauré un droit à l'expérimentation – bientôt rebaptisé le permis de faire. Il permet de déroger à certaines règles, mais surtout, selon Patrick Bouchain, *“d'expérimenter de nouvelles façons de construire afin de faire évoluer les usages, (...) de retrouver le sens politique de l'acte de construire dans la constitution d'un commun matériel – le bâti – et immatériel – l'expérience et le savoir partagés.”*

Patrick Bouchain, entouré d'un grand nombre de jeunes professionnels, a choisi de mettre en oeuvre ce droit à l'expérimentation in situ.

“Il s'agit, affirme Laura Petibon, animatrice de l'association Notre Atelier Commun qui encadre l'expérimentation, de mettre le permis de faire à l'épreuve du terrain, et de trouver des

Le célèbre théâtre équestre Zingaro à Aubervilliers.

Les Sites de La Preuve par 7

Montjustin (Alpes-de-Haute-Provence) – Échelle du village.

Pérignat-sur-Allier et Billom (Puy-de-Dôme) – Échelle du bourg.

Saumur (Maine-et-Loire) – Échelle de la ville moyenne.

Gennevilliers et Bagneux (Hauts-de-Seine) – Échelle de la commune de banlieue

Orléans (Loiret) – Échelle de la métropole régionale.

Mayotte, ville de Chiconi - Département et Région d'Outre-mer

Lunel ancienne gare SNCF - Un site concernant la réutilisation d'un bâtiment public désaffecté ■

sites pour expérimenter l'esprit de la loi.”

Mise en application ici, “la méthode Bouchain” se décline en pratiques déjà validées par l'expérience.

La plus spectaculaire d'entre elles est la “permanence architecturale”, dont l'action de l'architecte Sophie Ricard est une parfaite illustration. Diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles en 2009, avant de rejoindre l'agence Construire de Patrick Bouchain, elle a vécu pendant trois ans dans une maisonnette du 9, rue Delacroix à Boulogne-sur-Mer. Par sa présence elle a participé à la réhabilitation d'un quartier de maisons en bandes, habitées par des gens du voyage sédentarisés et des pêcheurs retraités, une population que le bailleur social propriétaire des

lieux “ne connaissait plus.” Il s'agissait d'appliquer “la méthode immersive de Patrick Bouchain, de se confronter au terrain”, d'une manière radicale : devenir l'une des habitantes de la rue, “l'architecte voisine”. Les études du bâti, les diverses préconisations en matière de travaux, sont le fruit de rencontres quotidiennes avec les habitants, dont elle partageait le destin. La réhabilitation de sa propre maison, les travaux dans son jardin – voire la réparation de sa voiture – sont autant de manières d'appliquer un principe de départ. *“Il faut qu'un architecte soit proche d'un territoire, qu'il comprenne comment il fonctionne...”* Cette présence résout par avance l'impossible problème de la participation des citoyens concernés par un projet, puisqu'ils s'y trouvent associés durant toute la durée du processus d'élaboration de la réponse architecturale à leur problème.

UN INVESTISSEMENT AU QUOTIDIEN INDISPENSABLE

Ayant à peine déménagé de sa maisonnette de Boulogne-sur-Mer, Sophie Ricard s'installe dans un nouveau lieu. Elle est missionnée par la Société Publique Locale d'aménagement de Rennes Métropole, Territoires Publics, en tant qu'architecte AMO pour la coordination générale et la maîtrise d'ouvrage de l'Hôtel à projets Pasteur à Rennes. Cette mission passe par une nouvelle “permanence architecturale”. Avec une nuance, *“je n'étais plus l'architecte voisine, je suis devenue l'architecte concierge.”* L'occupation de cet ancien hôpital débouche aujourd'hui sur un programme complexe dont la première manifestation y sera l'ouverture prochaine d'une école primaire (voir Diagonal n° 203 p. 22). L'un des principes énoncés par Sophie Ricard et Patrick Bouchain a guidé leurs travaux durant les trois années que dura sa présence sur place. *“Ensemble questionnons en occupant les lieux, une nouvelle*



CYRIL WEINER

Grand Prix de l'urbanisme

manière de fabriquer la ville. En partant des savoir-faire et savoirs savants de chacun. Il s'agit de susciter des "études de faisabilité en acte" pour reprendre l'expression de Sophie Ricard. À Boulogne, les travaux engagés par les occupants durant sa présence sont autant de préfigurations de ce qu'il est nécessaire et possible de faire pour réhabiliter les logements.

Cette reconnaissance des savoir-faire et de l'intervention des futurs usagers des lieux a son corolaire, autre principe énoncé par Patrick Bouchain, à savoir la "programmation ouverte". Il s'agit sans doute de ce qu'un opérateur éventuel a le plus de mal à admettre. Pour parler trivialement, on ne sait absolument pas ce que vont devenir les sites sur lesquels se porte l'attention des équipes de La Preuve par 7, ou antérieurement de l'agence de Patrick Bouchain. Ce sont les usages éventuels, repérés ou suscités durant les longs mois d'occupation des lieux, qui déterminent le programme final.

MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Ces principes sont donc appliqués aujourd'hui dans le cadre de cette démarche, La Preuve par 7, dont l'objectif sera de "promouvoir le recours à des approches inédites, de dessiner de nouvelles manières de construire la ville collectivement, et revendiquer un droit à l'expérimentation". Elle se définit "comme étant une démarche expérimentale d'urbanisme et d'architecture initiée par Patrick Bouchain et conduite par l'association Notre Atelier Commun." Laura Petibon, qui anime l'association, rappelle qu'elle "fédère différents acteurs et s'appuie, dans sa phase de démarrage, sur les expertises de la coopérative Plateau Urbain et de l'agence Palabres." Plateau Urbain est l'un des promoteurs en France de

l'urbanisme transitoire, une pratique se traduisant par l'occupation temporaire de sites emblématiques, comme les Grands Voisins dans un ancien hôpital parisien (Voir Diagonal n° 203).

Le 7 octobre 2018 la démarche "La Preuve par 7" est officiellement lancée sous les ors de la mairie de Saumur. La petite ville des bords de Loire n'est pas choisie par hasard pour cette cérémo-



L'expérimentation porte ici sur le réaménagement des Galerias Saumuroises.

nie, associant l'équipe réunie autour de Patrick Bouchain, des représentants des ministères de la Culture et de la Cohésion des territoires, et de la Fondation de France, les trois principaux soutiens de la démarche. La ville

– représentant l'échelle de la ville moyenne – abrite l'un des sites faisant l'objet de l'expérimentation. "Le périmètre de notre territoire de projet se trouve resserré sur le centre-ville au numéro 8 de la rue Franklin-Roosevelt. Rue centrale de la ville de Saumur, elle constitue un axe nord-sud depuis la gare ferroviaire jusqu'à la gare routière." Plus précisément, l'expérimentation va porter sur le réaménagement d'un des fleurons du commerce local, les Galerias Saumuroises. En 1910, Arthur Duthoo, fondateur du grand bazar de Tours, étend son empire en inaugurant à Saumur ces grandes galeries qui importent sur les bords de Loire les dernières avancées en matière de construction et d'organisation de la pratique commerciale. Ce "Bonheur des dames" en réduction est abrité sous une verrière soutenue par une structure métallique. Une galerie couverte dessert deux étages de lieux de vente, desservis par un escalier métallique, tandis que les étages plus élevés sont réservés au stockage des marchandises. La galerie ouvre sur la rue Franklin-Roosevelt par un porche encadré de "paresseuses Cariatides" – pour reprendre une expression locale décrivant bien leur étrange regard. Après quelques décennies florissantes, les commerces installés dans les galeries ont progressivement fermé. Philippe Plat, directeur général de Saumur Habitat, l'office local d'habitat social partenaire de l'expérimentation, rappelle l'histoire récente des lieux, la fin de l'activité des Galerias il y a vingt-cinq ans, la disparition progressive des magasins qui les avaient remplacé dans les étages, pour finir par la fermeture de l'ensemble, il y a une dizaine d'années. Les Galerias Saumuroises n'en n'ont pas pour autant des allures de friches urbaines, deux magasins en occupent encore le rez-de-chaussée en façade, dissimulant un espace invisible, désert et tentateur. Des promoteurs souhaitaient s'emparer des lieux, en cassant tout pour ne conserver que la façade. Dans le cadre d'une action Cœur de ville, le maire, Jacky Gouley, marchant dans les pas de son prédécesseur, en a décidé autrement.

La preuve par 7, représentée ici par l'architecte Pascal Brunet, co-fondateur de l'agence Palabres, a déjà mis en œuvre certaines de ces pratiques. Une première ouverture des lieux a été

La Preuve par 7 en cinq questions.

Les sites choisis pour l'expérimentation menée par les émules de Patrick Bouchain bénéficieront de ces apports locaux. Mais l'ensemble de l'expérimentation a également pour finalité d'interroger les pratiques en matière d'aménagement. Ce que "Notre atelier commun", la structure associative encadrant la démarche, résume en cinq questions.

Comment déclencher un changement durable dans un secteur aussi contraint et normé que celui de la construction d'intérêt public ?

Comment basculer de l'exemplarité exceptionnelle et forcément restreinte qui prévaut actuellement dans de nombreux projets isolés, vers une jurisprudence capable de généraliser des pratiques alternatives vertueuses en matière d'écologie, d'habitat, d'enseignement ou d'action sociale ?

Comment faire école, transmettre et généraliser ce qui a été expérimenté, ce qui a porté ses fruits ?

Comment transposer des chantiers extraordinaires dans des contextes et des situations différentes de celles qui leur ont initialement permis d'éclorre ?

Comment faire pour que les projets urbains ou architecturaux dépassent les réponses formelles pour se transformer en supports d'actions collectives au service des attentes et des besoins d'un territoire ? ■ M. L.

organisée durant le mois de juillet dernier, tandis qu'un groupe d'étudiants du DSA architecture et patrimoine, de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville, conduit par l'architecte Jean-Paul Midant, y organisait un atelier sur le thème "quelles nouvelles utilités et mixités possibles pour ce patrimoine ?" Ce fut l'occasion de premières rencontres avec les futurs utilisateurs des lieux.

Le projet final se dessinera au fil des années qui viennent, une partie cependant de la réutilisation des lieux est déjà actée. Saumur Habitat, au travers de son directeur général, Philippe Plat, annonce la construction d'une demi-douzaine d'appartements dans les étages. Quant à la galerie, les possibilités d'usage qu'elle offrira sont infinies, à commencer par la promenade, l'une des nombreuses options à étudier étant l'ouverture des lieux à ses deux extrémités pour créer un passage couvert reliant la rue Franklin-Roosevelt à la rue Daillet.

EXPÉRIMENTER LE PERMIS DE FAIRE

Cette évolution du site a pour originalité de se décider en accord complet avec ses propriétaires et anciens occupants. Le groupe Duthoo, par la voix d'Arthur Duthoo qui en représente la quatrième ou cinquième génération, affirme sa connivence avec la démarche. "L'action de La Preuve par 7 est à l'image de notre groupe familial, tourné vers l'avenir et respectueux du passé". Aussi, préservant l'avenir, la famille n'a cédé l'usage de la galerie que pour une durée de 35 ans, période à la fin de laquelle elle en reprendra la pleine propriété.

L'exemple de Saumur est représentatif de la méthode qui sera à l'œuvre dans la dizaine d'autres sites concernés par la démarche. Patrick Bouchain les avait repérés lors d'un tour de France de quelques mois. À Mayotte, le programme tourne autour de la création d'un lieu culturel devant accueillir le festival Milatsika Émergence de Chiconi. Cette ville de Grande terre abrite la plupart des musiciens de l'île. L'objectif peut sembler dérisoire au regard des problèmes d'insalubrité des logements de fortune qui gangrènent l'île. Mais ce lieu constituerait le point de départ d'une réflexion plus vaste sur l'évolution du territoire en confortant sa vitalité culturelle si originale.

La Preuve par 7 par Patrick Bouchain

Construire pour faire école. La Preuve par 7 s'efforce, par sa structuration manifeste et exponentielle, de déclencher un processus appelé à se poursuivre par delà le cadre des chantiers annoncés. La Preuve par 7, ce sont de nombreux chantiers concomitants, sur des sites différents, menés à des échelles variées, élaborés dans un esprit et un objectif commun : celui qui consiste à lutter contre l'aliénation, la laideur et la misère par le projet de construction, par l'acte de construire collectivement.

Chacun des chantiers de La Preuve par 7 doit transmettre son « intelligence » au suivant, du plus petit au plus grand, du plus périphérique au plus central, du plus urbain au plus rural. La diversité de ces projets vise à couvrir le plus grand nombre de situations appelées à incarner autant de démonstrations en faveur d'un changement généralisé. Rompant avec la prudence qui cantonne trop souvent l'architecture participative et durable à des situations inhabituelles, forcément non reproductibles, le projet fait de la transmission et de l'incitation l'un de ses principaux objectifs. La construction alternative doit pouvoir devenir une démarche usuelle, pratiquée collectivement ou individuellement. Faire évoluer les mentalités en ce sens est un des objectifs de l'expérience. En plus de construire différemment, il s'agit d'expliquer, d'illustrer, de raconter pour donner envie à ceux qui désirent le changement, mais aussi pour invalider les craintes de ceux qui le croient impossible. L'expérimentation a pour objectif la normalisation de nouvelles méthodes de construction.

Autonomes dans leur mise en œuvre, pilotée par des équipes indépendantes, les projets mettront en commun leurs expériences afin de créer un mode d'emploi généralisable de la construction innovante, réellement écologique et sociale. Chaque projet fonctionnera ainsi comme une université foraine, capable tout à la fois de mener une expérimentation singulière et d'en rendre compte à la communauté. ■

Certains sites évoluent déjà vers davantage d'ouverture aux territoires voisins. Le village de Pérignat-sur-l'Allier s'est associé aux travaux déjà en cours à Billom, où l'association Rural Combo investissait un ancien collège. C'est, selon Laura Petibon "la constatation d'une complémentarité entre deux communes aux activités différentes", toutes deux situées dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand, dans le parc naturel du Livradois. À Orléans, La Preuve par 7 souhaite interroger et accompagner une activité désormais très répandue, la création d'un écoquartier. Il s'agit d'y imaginer un "premier lieu de vie". De même, la "banlieue" fait l'objet de deux ateliers de la Preuve par 7,

Le Channel, à Calais, est devenu un lieu emblématique du spectacle vivant.



MARC LEMONIER

l'un à Bagneux avec la création éventuelle d'un lycée, l'autre à Gennevilliers autour de la réhabilitation d'une halle en béton. Dans tous les cas, cette démarche se fonde sur la présence de partenaires réunis au sein d'un "écosystème d'acteurs", des élus déterminés, les équipes d'architectes et un opérateur, comme Saumur Habitat, susceptible de réaliser les projets précis qui apparaîtront au cours des années de travaux communs. Rappelons que l'objectif initial de la démarche de La Preuve par 7 est d'expérimenter le "permis de faire" initié par la loi LCAP, avec l'objectif plus large de franchir un seuil, "au-delà duquel le nombre et la diversité des expériences pourront être perçus comme un basculement ouvrant la voie à d'autres initiatives d'intérêt collectif." (voir encadré)

Pour reprendre son vocabulaire réjouissant, "La Preuve par 7 tire son insolent optimisme d'un simple constat : les expériences d'architecture et d'urbanisme alternatives sont de plus en plus nombreuses. Leur foisonnement montre que des citoyens, des élus, des professionnels, des usages, s'emparent de ces questions localement et quotidiennement..."

Tous les deux ans, la promulgation de la liste des lauréats du Palmarès de l'urbanisme le démontre, la "méthode Bouchain" fait des émules. Des collectifs de jeunes architectes – urbanistes apparaissent ici où là, pratiquant des méthodes de travail bien proches de celles de Patrick Bouchain, comme l'immersion dans les territoires, l'attention portée aux usages futurs des lieux, et évidemment le contact direct avec leurs utilisateurs à venir... D'ailleurs un grand nombre de ces collectifs, Etc. Bellastock, Plateau Urbain, sont directement associés à la Preuve par 7.

Patrick Bouchain est aujourd'hui bénévole au sein de l'association Notre Atelier Commun. C'est, selon ses dires "sa bourse républicaine, sa retraite". Selon Laura Petibon, "Patrick Bouchain ne fait jamais deux fois la même chose, mais toutes ses opérations se nourrissent les unes des autres." Elles nourrissent également et elles nourriront encore longtemps, les pratiques de ses jeunes émules. Le Grand Prix de l'urbanisme 2019 récompense autant une œuvre que le souci de transmission d'un savoir et de pratiques. ■

Marc LEMONIER